TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD CONFIRME UNE DÉCOUVERTE AURIFÈRE IMPORTANTE DÉPASSANT LES CIBLES INITIALES À SARAMACCA – STRATÉGIQUEMENT SITUÉE À PROXIMITÉ DE SA MINE D'OR ROSEBEL

Toronto (Ontario), le 5 septembre 2017 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD ») ou (« la Société ») annonce sa première estimation des ressources établie conformément aux normes définies par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) intégrés par référence dans la Norme canadienne 43-101 du gisement Saramacca, situé à environ 25 kilomètres de son exploitation Rosebel au Suriname (voir la carte ci-jointe).

L'estimation des ressources comprend **14,4 millions de tonnes de ressources indiquées d'une teneur moyenne de 2,20 grammes d'or par tonne pour un total de 1 022 000 onces, et 13,6 millions de tonnes de ressources présumées d'une teneur moyenne de 1,18 gramme d'or par tonne pour un total de 518 000 onces**. Environ 60 % des ressources sont contenues dans une minéralisation encaissée dans la latérite et la saprolite molles et peu profondes. Le gisement Saramacca **demeure ouvert latéralement dans les deux directions et en profondeur** et présente d'importantes possibilités d'expansion.

Le président et chef de la direction d'IAMGOLD, Steve Letwin, a indiqué : « Cette première estimation des ressources de Saramacca conformément à la norme canadienne 43-101 confirme l'importance de cette découverte aurifère et s'ajoute à l'augmentation substantielle des ressources déclarée à Rosebel il y a un peu plus d'un mois. Grâce à une estimation dépassant nos attentes et à un gisement qui demeure ouvert, notre stratégie transformatrice visant à consolider des parcs de propriétés prometteurs à proximité de Rosebel continue d'ajouter une valeur importante pour les actionnaires d'IAMGOLD. »

Craig MacDougall, vice-président principal, Exploration d'IAMGOLD, a ajouté : « La première estimation des ressources déclarée aujourd'hui pour le gisement Saramacca représente l'aboutissement d'énormes efforts déployés par nos équipes d'exploration et de soutien, qui ont travaillé sans relâche pour faire avancer le projet depuis le début des activités d'exploration en septembre dernier. Non seulement ces premiers résultats dépassent nos attentes, mais ils présentent un potentiel intéressant d'accroissement des ressources actuelles et de découvertes supplémentaires sur la propriété. Je tiens à féliciter l'équipe d'exploration pour un programme d'exploration bien exécuté et sécuritaire qui a permis de faire cette annonce aujourd'hui. »

Les ressources minérales du gisement Saramacca comprennent les résultats d'analyses de 307 forages en circulation inverse et au diamant sur un patron d'environ 50 x 50 mètres et représentant approximativement 47 000 mètres, incluant 217 forages totalisant 37 700 mètres réalisés par IAMGOLD. L'estimation des ressources a été préparée en utilisant un modèle de blocs contraints à l'intérieur des modèles 3D des principaux domaines minéralisés. Les teneurs en or ont été interpolées dans les blocs par krigeage ordinaire. Une optimisation de la fosse à ciel ouvert a été effectuée à partir du modèle de blocs pour en délimiter les ressources et satisfaire à l'exigence de l'ICM selon laquelle les ressources minérales doivent présenter des perspectives raisonnables d'extraction économique. L'estimation des ressources se base sur un prix de l'or à long terme de 1 500 $ US l'once. La présente estimation des ressources a été délimitée à l'intérieur de la fosse préliminaire. Il est significatif de noter que l'enveloppe de fosse générée s'étend jusqu'à la base des ressources définies dans certaines zones du gisement à teneur élevée. La date d'entrée en vigueur de l'estimation des ressources est le 28 août 2017.

Un rapport technique 43-101 à l'appui sera déposé sur SEDAR au www.sedar.com au plus tard 45 jours après publication du présent communiqué.

ESTIMATION DES RESSOURCES MINÉRALES – PROJET AURIFÈRE SARAMACCA (SURINAME) 28 août 2017

Classification	Zone d'altération	Teneur de coupure (g Au/t)	Tonnage (milliers de tonnes)	Teneur (g Au/t)	Or contenu (milliers d'onces)
Indiquées	Latérite	0,25	2 372	1,20	91
	Saprolite	0,25	5 573	2,43	436
	Transition	0,35	2 526	2,17	176
	Fraîche	0,45	3 973	2,49	318
Total ress. indiquées			**14 444**	**2,20**	**1 022**
Présumées	Latérite	0,25	4 455	0,69	98
	Saprolite	0,25	4 790	0,82	126
	Transition	0,35	1 349	1,97	86
	Fraîche	0,45	3 039	2,13	208
Total ress. présumées			**13 632**	**1,18**	**518**

Notes :

1. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et n'ont pas de viabilité économique démontrée.
2. D'après les définitions de l'ICM pour la classification des ressources minérales.
3. Les teneurs de coupure sont de 0,25 g Au/t pour la latérite et la saprolite, de 0,35 g Au/t pour la roche de transition et de 0,45 g Au/t pour la roche fraîche.
4. Les ressources minérales sont présentées en utilisant un prix de l'or à 1 500 $ US l'once.
5. Les ressources sont délimitées dans une enveloppe de fosse Whittle optimisée.
6. Tous les chiffres ont été arrondis afin de refléter la précision relative des estimations. Des écarts dans les sommes peuvent provenir de l'arrondissement.

À l'appui de l'estimation des ressources minérales, des travaux métallurgiques préliminaires ont été réalisés par ALS Metallurgical Laboratories, à Vancouver, en Colombie-Britannique (Canada), sur treize échantillons composites préparés à partir de carottes de forage provenant du programme de forage de Saramacca. Les résultats suggèrent qu'on peut s'attendre à une récupération aurifère moyenne d'environ 97 % dans l'oxyde, de 76 % dans la roche de transition et de 82 % dans la roche fraîche provenant d'un circuit gravimétrique et de lixiviation / charbon en lixiviation (CIL) conventionnel. Il est recommandé d'effectuer des tests supplémentaires pour optimiser davantage la récupération d'or.

À propos du projet Saramacca

Le projet Saramacca est stratégiquement situé à environ 25 kilomètres au sud-ouest de l'usine de traitement de la mine Rosebel. La minéralisation est encaissée dans la Formation de Paramaka, dans la partie inférieure de la ceinture de roche verte de Marowijne, principalement composée de basalte et d'andésite métamorphisés. Ces lithologies sont recoupées par la zone de cisaillement régionale de Saramacca, une importante zone de déformation orientée nord-ouest et favorable à la minéralisation aurifère. Le forage a confirmé la présence de plusieurs structures minéralisées dans un corridor d'une longueur d'environ 2 kilomètres et d'une largeur d'environ 400 mètres. La minéralisation se trouve près du profil d'altération d'oxydes à la surface à des profondeurs variant de 50 et 100 mètres, ainsi que plus en profondeur dans les principales zones sulfurées. Dans la zone du gisement, trois types de minéralisation ont été identifiés par forage : une minéralisation contenue à l'intérieur de brèches caractérisées par des textures de mosaïque, de fissuration et des brèches chaotiques supportées par la matrice ; une minéralisation associée au cisaillement caractérisée par de la pyrite disséminée et en veinules ; et des veines irrégulières de pyrite-quartz-carbonate présentant localement des teneurs aurifères élevées.

Le 30 août 2016, la Société a signé une lettre d'intention avec le gouvernement du Suriname en vue d'acquérir les droits à la propriété Saramacca dans le but de définir les ressources minérales, conformément à la Norme canadienne 43-101, dans les 24 mois. Les modalités de la lettre comprenaient

un paiement initial de 0,2 million $, donnant immédiatement accès à la propriété afin que l'équipe d'exploration de Rosebel puisse réaliser une diligence raisonnable, ainsi qu'un accès aux données des activités d'exploration antérieures de la propriété Saramacca. Le 30 septembre 2016, une fois satisfaite de la diligence raisonnable effectuée, la Société a ratifié la lettre d'intention visant l'acquisition de la propriété Saramacca et a ensuite payé 10 millions $ en trésorerie et a convenu d'octroyer 3 125 millions d'actions ordinaires d'IAMGOLD au gouvernement du Suriname en trois versements sensiblement égaux à chaque date d'anniversaire du transfert du titre d'exploration à Rosebel (décembre 2016). En outre, l'entente prévoit la possibilité d'un ajustement à la hausse du prix d'acquisition en fonction des onces d'or contenues identifiées par Rosebel dans les catégories de ressources mesurées et indiquées selon la Norme canadienne 43-101 dans une enveloppe de fosse créée à l'aide du logiciel Whittle au cours des 24 premiers mois, jusqu'à un maximum de 10 millions $.

Le projet Saramacca se trouve dans la zone UJV, telle que définie dans une entente avec le gouvernement du Suriname annoncée le 15 avril 2013. L'entente prévoit un mécanisme de croissance qui serait basée sur une coentreprise détenue à 70 % par Rosebel et dans laquelle le gouvernement obtiendrait une participation de 30 %, entièrement libérée.

Prochaines étapes

Maintenant que les résultats de la première estimation des ressources sont connus, un programme de forage de suivi devrait commencer au cours du trimestre pour : 1) accroître la confiance dans les ressources actuelles et convertir les ressources présumées en ressources indiquées ; 2) cibler des expansions des ressources existantes le long des corridors minéralisés connus et en profondeur ; 3) évaluer les cibles d'exploration identifiées pour trouver des zones minéralisées additionnelles. Il est prévu de réaliser un programme d'environ 20 000 mètres de forage au diamant et en circulation inverse au cours du restant de l'année 2017.

En plus du programme de forage décrit ci-dessus, l'équipe de la mine Rosebel travaille à faire avancer le gisement Saramacca au stade de la production. Une étude d'impact environnemental et social (EIES) est déjà en cours de réalisation à titre d'élément fondamental du processus d'obtention des permis. Les travaux d'ingénierie préliminaires ont été entrepris en ce qui concerne la conception de la mine ainsi que des éléments de l'infrastructure, comme les options de transport du minerai, les voies d'accès et le stockage des stériles. En plus des travaux d'exploration planifiés pour la prochaine phase, les travaux sur le terrain d'enquête géotechnique et de forage de condamnation commenceront bientôt. Des essais métallurgiques exhaustifs supplémentaires seront aussi effectués afin d'affiner les hypothèses liées à la récupération, de tester les caractéristiques de concassage et de broyage du minerai et d'évaluer la variabilité métallurgique à l'échelle du gisement minéralisé. À partir du nouveau modèle de blocs, de nouvelles conceptions minières et une planification intégrée avec les ressources principales de Rosebel débuteront bientôt et continueront d'avancer à mesure que de nouvelles informations en géologie et en ingénierie deviennent disponibles. Il est prévu de terminer le processus d'obtention des permis et de générer une estimation préliminaire des réserves de Saramacca au cours du premier semestre de 2018 et d'atteindre la production initiale en 2019.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient certains énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, sans s'y limiter, les énoncés concernant les estimations de production d'or, les coûts tout inclus et autres estimations de coûts, les coûts en immobilisations et de prospection, les énoncés concernant l'estimation des réserves minérales et des ressources minérales, les résultats de prospection, les estimations de la durée de vie de la mine et les ressources minérales et réserves potentielles) sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « prometteur », « important », « importantes possibilités », « substantiel », « transformatrice », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les

résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations de production d'or, les augmentations inattendues des coûts de maintien tout inclus ou autres coûts, les augmentations inattendues des coûts en immobilisations et de prospection, la variation de la teneur du minerai contenue dans la matière identifiée comme étant des ressources minérales et des réserves minérales par rapport à la teneur prévue, les changements dans les plans de mise en valeur ou les plans miniers en raison de modification dans la logistique, la technique ou autres facteurs, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société et les changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué, et sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

Personnes qualifiées et informations techniques

L'estimation des ressources minérales, y compris la vérification des données publiées, a été préparée par SRK Consulting (Canada) Inc. (« SRK »), conformément aux directives de la NC 43-101 et des meilleures pratiques en matière d'estimation de l'ICM. L'estimation des ressources a été préparée par M. Glen Cole, géologue professionnel, géologue principal des ressources, et Dr Oy Leuangthong, ingénieur professionnel, géostatisticien principal de SRK.

M. Cole et Dr Leuangthong, qui sont tous deux des personnes qualifiées indépendantes pour les besoins de la NC 43-101, ont vérifié le contenu du présent communiqué. Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été examinés et approuvés par Craig MacDougall, géologue professionnel, vice-président principal, Exploration d'IAMGOLD. M. MacDougall est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101.

<u>Remarques à l'intention des investisseurs concernant l'utilisation du terme « ressources »</u>

Mise en garde à l'intention des investisseurs au sujet des estimations concernant les ressources mesurées et indiquées
Le présent communiqué comprend l'emploi du terme « ressources indiquées ». La Société avise les investisseurs que, bien que ce terme soit reconnu et imposé par la réglementation canadienne, la « United States Securities and Exchange Commission » (« SEC ») ne le reconnaît pas. Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'un gisement minéral classé dans cette catégorie sera converti en réserves.

Mise en garde à l'intention des investisseurs au sujet des estimations concernant les ressources présumées
Le présent communiqué de presse utilise le terme « ressources présumées ». La Société avise les investisseurs que, bien que ce terme soit reconnu et imposé par la réglementation canadienne, la SEC ne le reconnaît pas. Le terme « ressources présumées » est associé à une grande incertitude quant à l'existence de ces ressources et à leur faisabilité économique et légale. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble des ressources minérales présumées passera à une catégorie supérieure. Conformément aux règles canadiennes, sauf en de rares exceptions, les estimations des ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement aux études de faisabilité ou aux études préliminaires de faisabilité (ou préfaisabilité). Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble des ressources minérales présumées existe, ou est économiquement ou légalement exploitable.

Divulgation de données scientifiques et techniques
IAMGOLD communique les estimations de ressources minérales conformément aux lignes directrices de l'ICM relativement à l'estimation, à la classification et à la divulgation des ressources.

Mise en garde à l'intention des investisseurs américains
La SEC permet aux sociétés minières, dans le cadre du gisement de leur documentation auprès de la SEC, de divulguer seulement les gisements que la Société peut exploiter économiquement et légalement. IAMGOLD utilise certains termes dans ses publications comme « ressources », « mesurées », « indiquées » et « présumées » ne correspondant pas aux définitions de ressources établies par la SEC. Les investisseurs des États-Unis sont priés d'examiner attentivement la divulgation

présentée dans le rapport annuel d'IAMGOLD sur le formulaire 40-F (nommé Form 40-F). Il est possible de consulter ou d'obtenir un exemplaire des documents déposés sur le site de la SEC à l'adresse http://www.sec.gov/edgar.shtml ou en communiquant avec le service des relations avec les investisseurs.

Selon la NC 43-101 des autorités canadiennes en valeurs mobilières, les sociétés minières sont tenues de présenter les données sur les réserves et les ressources en les classant dans les sous-catégories suivantes : « réserves prouvées », « réserves probables », « ressources mesurées », « ressources indiquées » et « ressources présumées ». Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.

Les ressources minérales sont des concentrations ou indices minéralisés d'une substance naturelle solide présente au sein de la croûte terrestre ou sur celle-ci, qu'il s'agisse d'une substance inorganique ou d'une substance organique fossilisée, dont la forme, la quantité et la teneur ou qualité sont telles qu'elles présentent des perspectives raisonnables d'extraction économique. L'emplacement, la quantité, la teneur, les caractéristiques géologiques et la continuité des ressources minérales sont connus, estimés ou interprétés à partir d'observations et de connaissances géologiques spécifiques. Les ressources minérales mesurées représentent la partie des ressources minérales, dont la quantité et la teneur ou qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques peuvent être estimées avec suffisamment de confiance pour permettre la mise en application appropriée de paramètres techniques et économiques pour appuyer la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du gisement. L'estimation est basée sur des informations détaillées et fiables relatives à l'exploration, à l'échantillonnage et aux essais, recueillies à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages dont l'espacement est assez serré pour confirmer à la fois la continuité de la géologie et des teneurs. Les ressources minérales indiquées désignent la partie des ressources minérales dont on peut estimer la quantité et la teneur ou qualité, la densité, la forme et les caractéristiques physiques avec un niveau de confiance suffisant pour permettre l'application appropriée de paramètres techniques et économiques pour appuyer la planification minière et l'évaluation de la viabilité économique du gisement. L'estimation est basée sur des renseignements détaillés et fiables relativement à l'exploration et aux essais, recueillis à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements, tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages dont l'espacement est assez serré pour donner lieu à une hypothèse raisonnable sur la continuité de la géologie et des teneurs. Les ressources minérales présumées représentent la partie des ressources minérales dont on peut estimer la quantité et la teneur ou qualité sur la base d'observations géologiques et d'un échantillonnage restreint et dont on peut raisonnablement présumer, sans toutefois vérifier, la continuité de la géologie et des teneurs. L'estimation se fonde sur des informations et un échantillonnage restreints, recueillis à l'aide de techniques appropriées à partir d'emplacements, tels des affleurements, des tranchées, des puits, des chantiers et des sondages. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée.

Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble des ressources minérales présumées existe, ou est économiquement ou légalement exploitable.

Une étude de faisabilité est une étude technique et économique exhaustive portant sur l'option de développement retenue pour un projet de prospection des minéraux. Elle comprend des évaluations suffisamment détaillées de facteurs examinés de façon réaliste et ayant notamment trait à l'extraction, au traitement, à la métallurgie, au marketing, à des aspects économiques, juridiques, environnementaux, sociaux et gouvernementaux, en plus d'autres facteurs pertinents ayant trait à l'exploitation et des analyses financières détaillées qui sont nécessaires pour démontrer au moment de la communication d'information que l'extraction est raisonnablement justifiée (économiquement exploitable). Les résultats de l'étude peuvent raisonnablement servir de fondement à une décision de la part d'un promoteur ou d'une institution financière en vue du développement ou du financement du projet. Le degré de confiance acquis au terme de l'étude sera supérieur à celui qu'offre une étude préliminaire de faisabilité.

Une étude préliminaire de faisabilité est une étude exhaustive d'une variété d'options portant sur la viabilité d'un projet minier qui en est au stade où la méthode d'extraction, dans le cas d'une exploitation souterraine, ou la configuration de la fosse, dans le cas d'une mine à ciel ouvert, a été établie, et où une méthode efficace pour traiter le minerai a été déterminée. Elle comporte une analyse financière fondée sur des hypothèses raisonnables en ce qui concerne tous les facteurs pertinents, notamment en ce qui a trait à l'extraction, au traitement, à la métallurgie, au marketing, à des aspects économiques, juridiques, environnementaux, sociaux et gouvernementaux, ainsi que l'évaluation de tout autre facteur pertinent qui

soit suffisant pour permettre à une personne qualifiée, agissant de manière raisonnable, de déterminer si toutes ou une partie des ressources minérales peuvent être classées en tant que réserves minérales.

TÉLÉCONFÉRENCE

Une téléconférence aura lieu le mercredi 6 septembre 2017 à 8 h 30 (HAE) au cours de laquelle la direction discutera de l'estimation des ressources minérales de Saramacca. Une webdiffusion de la téléconférence sera disponible sur le site Web d'IAMGOLD à l'adresse : www.iamgold.com.

Renseignements au sujet de la téléconférence : N° sans frais en Amérique du Nord : 1 800 319-4610 ou 1 604 638-5340

L'enregistrement de l'appel sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant : N° sans frais en Amérique du Nord : 1 800 319-6413 ou 1 604 638-9010, mot de passe : 1658#.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de développement et d'exploration. IAMGOLD est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Ken Chernin, v.-p., Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Shae Frosst, associée, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4738 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com/.

Zone de la coentreprise non constituée en société (UJV) de Rosebel

